

PLAN VERT

Section des Etudes Economiques

Beyrouth - Liban



الجمهورية اللبنانية  
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية  
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

ETUDE DES MARCHES EXTERIEURS  
POUR LES FRUITS LIBANAIS

Rapport de synthèse



J.P. Delattre  
Chargé d'études à la SEMA

Décembre 1968

سجل الإنشاء  
٩٢٩  
٢٩/١١/٦٨

٩٤٣

## S O M M A I R E

	Pages
<u>INTRODUCTION</u>	
1. LA PRODUCTION LIBANAISE DE FRUITS ET LES PERSPECTIVES DE PRODUCTION ET D'EXPORTATION	1
1.1. Evolution passée et situation actuelle	1
1.2. Perspectives de production	1
1.3. Evaluation de la consommation intérieure ; part des exportations dans le commerce des fruits	4
1.4. Evaluation du disponible exportable en 1975	5
2. EVOLUTION DES EXPORTATIONS	6
2.1. Evolution globale	6
2.2. Destination des exportations	6
2.3. Evolution des destinations produit par produit	7
3. POSSIBILITES DES MARCHES EXTERIEURS POUR LES FRUITS DU LIBAN	12
3.1. Analyse géographique	12
3.2. Synthèse par produit	16
4. CONCLUSIONS	24
4.1. Ecoulement du disponible exportable prévu pour 1975	24
4.2. Orientation des plantations nouvelles	26
4.3. Elements d'une politique commerciale pour les exportations des fruits	28

## ANNEXES

## I N T R O D U C T I O N

En vue de définir les orientations à donner à la production fruitière libanaise, le Plan Vert a décidé en 1966 d'effectuer une étude sur les perspectives des marchés extérieurs pour les fruits du Liban.

Le choix des fruits, en priorité sur les autres cultures, s'explique par le caractère contraignant à long terme des plantations, qu'il s'agit donc d'orienter d'une manière appropriée, et par l'importance de cette production dans l'économie agricole du pays.

Les fruits représentent en effet :

- la principale production agricole du Liban, soit 15,3 millions de livres libanaises en moyenne entre 1964 et 1966, ou 35% de la production agricole totale
- le principal poste des exportations libanaises (à l'exception de l'or et des monnaies), soit 15 à 27% du total entre 1960 et 1965.

Ajoutons que 40% environ de la production libanaise de fruits est exportée et que ce pourcentage atteint même 64% pour les pommes et 47% pour les agrumes (moyenne 1964 - 1966).

Cette étude a été réalisée par la Section Economique du Plan Vert, assistée par un expert en marketing de la FAO et par deux chargés d'études de la SEMA détachés au Liban dans le cadre de la Coopération Technique Française.

L'étude a porté sur trois zones distinctes :

- les pays arabes du Moyen-Orient - Syrie, Jordanie, Irak, Koweït, Arabie Séoudite, Emirats, Soudan, République Arabe Unie, Libye, ainsi que l'Iran - qui constituent le principal débouché actuel et potentiel du Liban
- les pays d'Europe Occidentale - pays du Marché Commun, Grande Bretagne, pays scandinaves - plus difficiles à pénétrer pour des raisons de concurrence, de prix et de transport, mais qui représentent le principal marché importateur de fruits dans le monde.
- les pays producteurs et concurrents du Bassin Méditerranéen - Espagne, Italie, Afrique du Nord, Grèce et Turquie -.

Chaque pays a fait l'objet d'un rapport particulier. Le but du présent rapport est donc de faire le point du travail qui a été effectué et d'en tirer les premières conclusions.

Il est bien évident que, dans cette synthèse des marchés extérieurs pour les fruits du Liban, demeure un certain nombre d'imperfections et d'imprécisions. Ceci résulte à la fois du délai assez court qui a été imparti pour chaque pays, de l'insuffisance des informations statistiques de base et du caractère aléatoire des mesures protectionnistes douanières dont il est difficile de prévoir l'évolution.

Il apparaît quand même, au fil de ce rapport, des conclusions bien nettes, tant sur les orientations à donner à la production libanaise en fonction des marchés extérieurs que sur les éléments d'une politique commerciale à suivre pour conquérir ces marchés, écouler la production et développer les ventes de fruits libanais dans chaque pays. Ce dernier aspect de la politique commerciale à suivre ne constituait pas le but principal de cette étude, mais en constitue un sous-produit intéressant à valoriser.

En définitif, l'intérêt principal de ce travail est de donner une première vue globale et synthétique, qui n'existait pas auparavant, des principaux marchés extérieurs pour les fruits du Liban.

Toute critique faite ou question posée ne fera que marquer l'intérêt de cette étude et permettra d'en améliorer le contenu et les conclusions tout en formulant les axes de recherche futurs sur les points particuliers qu'il est nécessaire de compléter ou d'approfondir.

Il reste en effet à souhaiter que cette étude soit un début et non un aboutissement ; qu'elle puisse être mise à jour et complétée pour répondre aux besoins d'information des autorités libanaises, des producteurs et des exportateurs, afin de les aider dans les décisions qu'ils devront prendre.



## 1. LA PRODUCTION LIBANAISE DE FRUITS ET LES PRINCIPALES MANÈGES DE PRODUCTION ET D'EXPORTATION

### 1.1. Evolution passée et situation actuelle

La variété du relief, des sols et des microclimats permet au Liban de produire une gamme variée de fruits méditerranéens et tempérés. Ces fruits sont en général d'excellente qualité et les rendements obtenus sont bons.

Le tableau 1. en annexe donne un aperçu statistique de cette production.

Au cours de ces dix dernières années, la production de fruits a progressé de 75% environ, passant de 300.000 tonnes à 530.000 tonnes. L'augmentation de la production a surtout été spectaculaire pour les pommes : 115.000 tonnes en moyenne entre 1964 et 1966 contre 27.000 tonnes entre 1954 et 1956, ainsi que pour les agrumes : 235.000 tonnes entre 1964 et 1966 contre 105.000 tonnes entre 1954 et 1956. La production des abricots, des pêches et des cerises a également plus que doublé, mais les niveaux atteints en 1966, de l'ordre de 5.000 à 10.000 tonnes pour chaque fruit, restent encore assez modestes. Par contre, les productions de raisin et de bananes n'ont que très faiblement augmenté et celles de figues et de grenades sont en nette régression.

Actuellement, les agrumes et les pommes dominent donc nettement avec plus de 70% du tonnage total. Le raisin, les bananes, les figues et les fruits viennent ensuite et représentent 27% de la production totale.

### 1.2. Perspectives de production

Les perspectives de production dépendent essentiellement de trois facteurs :

- la structure du verger et l'importance des jeunes plantations
- les perspectives d'augmentation des rendements résultant de l'amélioration des procédés culturaux et d'une meilleure utilisation de l'eau ou des engrais
- les nouvelles plantations qui seront effectuées.

La structure du verger est relativement mal connue au Liban par suite de l'absence de recensement et de l'insuffisance des enquêtes agricoles. Les perspectives d'augmentation des rendements sont difficiles à prévoir, de même que celles des surfaces.

Cependant on peut, avec les informations dont on dispose et en faisant certaines hypothèses, avancer des estimations pour 1975.

### 1.2.1. Agrumes

La production devait atteindre 330.000 à 340.000 tonnes en 1975, contre 250.000 tonnes en 1966, soit une augmentation de 30 à 40%. L'augmentation résultera essentiellement de la venue en production des jeunes plantations (18.500 donoums (1) sur un total de 118.500 en 1966-67) et d'une légère augmentation des rendements moyens (25,5 à 26,6 tonnes à l'hectare, contre 24,5 actuellement (2)(3)).

La répartition approximative serait alors la suivante :

	<u>1975</u>	<u>1966</u>	<u>Différence</u>
Oranges	214.000 - 222.000	164.000	50.000 - 58.000
Citrons	88.000 - 90.000	69.000	19.000 - 21.000
Autres	27.000 - 30.000	250.000	79.000 - 92.000

Il reste par contre peu de terrains disponibles pour envisager, à plus long terme, l'augmentation des plantations. Les seules possibilités d'extension sont en effet situées dans le Akkar au Nord et, à un moindre degré, aux environs de Tyr. On peut s'attendre, en sens inverse, à la disparition de certaines agrumeraies, du fait du développement des villes et de la création d'autoroutes le long de la côte.

Au delà de 1975, on peut donc dire que l'augmentation de la production résultera presque exclusivement de l'augmentation des rendements moyens.

---

(1) Donoum = approximativement un dixième d'hectare.

(2) D'après la station de Abde, on peut excompter un rendement moyen de 30 à 35 tonnes l'hectare pour les nouvelles plantations contre 20 à 25 tonnes l'hectare pour les plantations anciennes.

(3) Notons de suite que les rendements moyens actuels sont déjà tout-à-fait satisfaisants si on les compare aux rendements d'Espagne ou d'Italie qui ne dépassent pas 17 à 18 tonnes l'hectare en moyenne.

### 1.2.2. Pommes

La production de pommes, malgré son augmentation très rapide des dernières années, est à même de progresser encore très sensiblement. En effet, plus du tiers des plantations actuelles n'est pas en production et les rendements des autres arbres peuvent encore augmenter et, ceci, d'autant plus que les plantations seront mieux irriguées.

Sur la base d'un rendement de 22,5 T/ha dans la Bekaa et 15 T/ha en montagne, ce qui est loin d'être excessif, la production pourrait atteindre 210.000 tonnes en moyenne en 1975, contre 105.000 tonnes entre 1964 et 1966. Le développement de l'irrigation dans la Bekaa sud pourrait même accroître la production moyenne de 30.000 à 50.000 tonnes. L'importance de la récolte de 1967 (130.000 tonnes) prouve bien que ces perspectives ne sont pas irréalistes.

A plus long terme, à l'inverse des agrumes, il n'y a pas de limites à l'augmentation des surfaces. On peut penser que les agriculteurs de la Bekaa seront tentés de développer ce type de production plus rémunérateur que d'autres. Les cultivateurs de montagne, malgré la qualité supérieure de leurs pommes, auront donc à craindre une concurrence encore accrue de ces derniers et devront s'efforcer d'augmenter leurs rendements. La seule limite à l'augmentation de la production est la crainte des difficultés d'écoulement et la moindre rentabilité économique des nouvelles plantations.

### 1.2.3. Raisin

D'après les statistiques officielles, la production moyenne de raisin au Liban est restée relativement stable depuis 10 ans, aux environs de 75.000 à 100.000 tonnes. On estime à 57% la part du raisin de table, et à 43% la part du raisin transformé en arak, vins ou raisins secs.

La plantation de vignes, tant pour la transformation industrielle du raisin que pour la consommation en raisin frais, aurait tendance à reprendre. Une étude récente (1) prévoit une production de 117.000 tonnes en 1975, dont une proportion plus grande, 70% serait constituée de raisin de table ; 82.000 tonnes contre 50.000 tonnes en moyenne entre 1964 et 1966.

Les possibilités d'augmentation de la production sont grandes dans toutes les régions.

---

(1) Amin A. Hijazi, An Economic Analysis of Production and Market Conditions of Table Grapes - Plan Vert - 1966.

#### 1.2.4. Bananes

La production plafonne depuis quelque temps et il y aurait une tendance à la diminution des surfaces plantées. Rappelons en effet que 81% des plantations de bananes sont mixtes, la majorité étant mélangée avec des agrumes. Les bananiers sont souvent enlevés lorsque les agrumes rentrent en pleine production.

#### 1.2.5. Fruits à noyau

On a peu de renseignements sur les tendances des plantations et les perspectives de plantation des autres fruits. On noterait cependant une augmentation des plantations d'abricotiers et de cerisiers dans la Bekaa. Les statistiques officielles montrent par ailleurs une augmentation rapide de la production de ces deux fruits.

### 1.3. Evaluation de la consommation intérieure ; part des exportations dans le commerce des fruits

Il existe au Liban deux séries de statistiques concernant les exportations de fruits : les statistiques de l'Office Fruitier qui indiquent les exportations brutes (emballages compris) et les statistiques douanières qui donnent les exportations nettes. Aucune des deux séries ne donne des indications par campagne, ce qui rend difficile l'estimation de la part de la production exportée chaque saison, en particulier pour les pommes et les agrumes.

On peut obtenir un chiffre approximatif en prenant la moyenne 1964-66 des statistiques de production par saison et des statistiques des exportations par année calendaire (cf. tableau 2 en annexe).

Le Liban exporterait environ 40% de sa production de fruits avec des pourcentages plus élevés pour les pommes 64%, les agrumes 46 à 47% et les bananes 43%. Une forte proportion de la production de nêfles 39,6%, de poires 28%, et de pêches 21% serait également exportée.

Le solde, augmenté des importations, constitue la consommation intérieure. Celle-ci s'établirait, toujours sur la base 1964-66, à 165 Kg par habitant, ce qui est un chiffre très élevé. Certes, il faudrait, pour avoir des chiffres exacts, déduire les pertes, les écarts de triage et la production non récoltée ou transformée.



En estimant à 60.000 tonnes la production transformée (dont 40.000 tonnes de raisin et 20.000 tonnes d'autres fruits, agrumes, abricots, pêches, etc...) et à 10% les pertes, la consommation par habitant dépasserait quand même 120 Kg par an (1).

La répartition de cette consommation est reprise dans le tableau 2 en annexe. La consommation d'agrumes, y compris les jus de fruits, s'élèverait à 60 Kg, dont 17 de citrons, celle de pommes à 20 Kg et celle de raisin de table à 20-24 Kg (2).

#### 1.4. Evaluation du disponible exportable en 1975

La consommation par habitant étant déjà relativement élevée, il est peu probable qu'elle augmente beaucoup d'ici 1975.

En première approximation, on peut même considérer qu'elle restera identique, ce qui donnerait pour les principales productions les résultats suivants (3).

	<u>1964-66</u>	<u>1975</u>	<u>Indice 1975</u> <u>1964-66</u>
<u>Pommes</u>			
Production	114.000	210.000	
Consommation intérieure	<u>41.500</u>	<u>55.000</u>	
Exportations nettes	73.200	155.000	212
<u>Oranges et autres agrumes</u>			
Production	167.900	241.000 - 252.000	
Consommation intérieure	<u>90.500</u>	<u>119.000 - 119.000</u>	
Exportations nettes	77.400	122.000 - 133.000	158-172
<u>Citrons</u>			
Production	67.600	88.000 - 90.000	
Consommation intérieure	<u>35.800</u>	<u>47.000 - 47.000</u>	
Exportations nettes	31.800	41.000 - 43.000	129-135
<u>Raisin</u>			
Production	86.600	117.000	
Consommation intérieure	<u>88.200</u>	<u>110.000</u>	
Exportations nettes	- 1.600	1.000	

(1) A titre de comparaison, la consommation de fruits frais en France est estimée à 61,5 Kg en 1965 (source : CTIFL, la consommation de fruits et légumes en France)

(2) Les chiffres sont pour la France de 14,5 Kg d'agrumes, 14,3 Kg de pommes et 4,2 Kg de raisin.

(3) Sur la base d'une population de 2.335.000 en 1975.

## 2. EVOLUTION DES EXPORTATIONS

Avant d'aborder l'étude des marchés extérieurs, il est intéressant d'analyser l'évolution et la situation actuelle des exportations.

### 2.1. Evolution globale

En dix ans, les exportations de fruits libanais sont passées de 94.000 tonnes à 250.000 tonnes, soit une progression de 160%, beaucoup plus rapide que celle de la production (+ 75%). Les exportations de pommes et de citrons ont été multipliées par cinq. Celles d'oranges ont augmenté moins vite, 73%.

La progression, pour l'ensemble des autres fruits (raisin, poires, pêches, pamplemousses, prunes), est spectaculaire, mais en partant de niveaux plus bas. Seules les exportations de bananes ont baissé (- 36%). Les exportations de cerises et d'abricots enfin restent faibles.

	<u>1967</u> <u>Tonnes</u>	<u>1958</u> <u>Tonnes</u>	<u>Indice</u> <u>1967/1958</u>
Pommes	99.000	19.800	500
Oranges et mandarines	83.700	48.300	173
Citrons	39.900	7.600	525
Bananes	10.000	15.700	64
Autres fruits	<u>18.700</u>	<u>1.800</u>	<u>1.035</u>
Total	251.300	94.000	260

Le tableau 3 en annexe donne l'évolution des exportations année par année.

### 2.2. Destination des exportations

Les pays arabes absorbent près de 85% des exportations et l'Europe de l'Est 14,5%. Les exportations vers les autres pays, Europe Occidentale ou Afrique, restent marginales.

	<u>1967</u>	
	<u>Tonnes</u>	<u>%</u>
Syrie	77.300	30,3
Arabie Séoudite	54.530	21,7
Jordanie	28.230	11,3
Koweït	19.370	7,9
Irak	18.300	7,3
Libye	10.410	4,1
Soudan	930	0,4
Autres pays arabes	<u>2.380</u>	<u>1,1</u>
Total Pays Arabes	212.500	84,6
Total Europe de l'Est	36.630	14,6
Autres	<u>2.140</u>	<u>0,8</u>
TOTAL	251.270	100

La Syrie occupe le premier rang des pays importateurs avec plus de 30% des exportations totales. L'Arabie Séoudite vient en second rang avec près de 22% ; viennent ensuite dans l'ordre la Jordanie, le Koweït, l'Irak et la Libye.

Par rapport à 1958, la part des exportations vers les pays arabes a légèrement augmenté (84,6% au lieu de 81,6%), de même que les exportations vers l'Europe de l'Est (14,6% au lieu de 11,8%). Par contre, les exportations vers l'Europe Occidentale sont maintenant quasi-nulles alors qu'elles représentaient 6,4% des exportations en 1958.

En ce qui concerne la position des pays, on note surtout la baisse relative des exportations vers la Syrie, la part de plus en plus grande prise par l'Arabie Séoudite qui, en quatrième position, ne représentait, en 1958, que 6% des exportations et le progrès des exportations vers la Libye.

## 2.3. Evolution des destinations produit par produit

### 2.3.1. Pommes (cf. tableau 4 en annexe)

#### - Pays arabes

La part des pays arabes est actuellement de 85%, à peu près identique à celle qu'elle était en 1958, mais la répartition par pays a beaucoup évolué.

Les exportations sont en forte progression vers l'Arabie Saoudite (actuellement premier pays importateur de pommes libanaises, avec 22% du total, la Libye -4e- et le Koweït -6e-).

Par contre, les exportations vers la Jordanie et l'Irak, qui avaient fortement augmenté, sont stationnaires depuis 1965.

On sait que, pour l'Irak, ceci résulte d'un contingentement des importations de pommes.

Les exportations vers la Syrie varient entre 3.000 et 14.000 tonnes.

Quant aux autres pays arabes (Soudan, zone de Gaza, Qatar et autres pays du Golfe) ils jouent pour le moment un rôle peu important. Rappelons que l'importation de pommes en République Arabe Unie, qui représentait jadis un débouché relativement important, est maintenant interdite.

#### - Europe de l'Est

Les exportations sont fluctuantes, 3.000 à 12.000 tonnes, et se limitent à trois pays : URSS, Tchécoslovaquie, Allemagne de l'Est.

#### - Autres pays

Les exportations vers l'Europe Occidentale sont maintenant très faibles ; elles avaient atteint 4.500 tonnes en 1958. Le Liban exporte régulièrement quelques centaines de tonnes vers la Grande Bretagne et, occasionnellement, vers l'Allemagne.

Les exportations (en avion essentiellement) vers l'Afrique Noire sont en progrès, mais restent encore marginales (moins de 1% du total des exportations de pommes).

### 2.3.2. Oranges et mandarines (cf. tableau 5 en annexe)

Il s'agit en grosse majorité d'oranges : en 1967, les exportations de mandarines ont été de 2.500 tonnes sur un total de 83.700 tonnes.

#### - Pays arabes

Les pays arabes absorbent maintenant la quasi-totalité des exportations libanaises d'oranges et mandarines.

A l'inverse des pommes, les courants d'exportations sont, pour l'instant, plus stables.

La Syrie demeure le principal pays importateur et consomme prépondérant puisqu'elle absorbe à elle seule la moitié des exportations totales libanaises, mais les exportations vers ce pays plafonnent depuis 1962.

Les exportations vers l'Arabie Saoudite sont en nette progression (deuxième pays importateur avec près de 30% du total). Celles vers le Koweït n'ont vraiment augmenté qu'en 1967 (3e pays importateur).

Les importations de la Jordanie sont, depuis quelques années, en regression. Il n'y a pas d'exportation vers la République Arabe Unie et très peu vers l'Irak du fait des restrictions à l'importation. On note par contre un léger développement des exportations vers les pays du Golfe, mais à un niveau qui reste très faible (2% du total exporté).

Les exportations d'oranges sont donc beaucoup plus concentrées que celles des pommes puisqu'en 1967, 2 pays, la Syrie et l'Arabie Saoudite, absorbent plus de 80% du total des exportations libanaises, alors que pour les pommes, aucun pays n'absorbe plus de 22% du total.

#### - Autres pays

L'Europe de l'Est importe de moins en moins d'oranges libanaises. La Tchécoslovaquie et, épisodiquement, l'URSS, achètent des quantités qui ne dépassent pas 3.000 tonnes actuellement, alors qu'elles avaient atteint 7.600 tonnes en 1958. Manifestement, les pays de l'Est préfèrent s'approvisionner dans des pays où les oranges sont réputées moins chères (Algérie, Grèce, Turquie, Espagne).

Les exportations vers l'Europe Occidentale sont quasi-nulles.

### 2.3.3. Citrons (cf. tableau 6 en annexe)

A l'inverse de tous les autres fruits, les exportations sont ici partagées entre les pays arabes et les pays de l'Est, dans une proportion 50%-50%.

#### - Pays arabes

Malgré la relative diversification des exportations, la part de la Syrie demeure très importante puisqu'elle importe près du tiers du total. La tendance pour ce pays est à l'augmentation très nette des importations.



Les exportations vers l'Arabie Séoudite sont toujours en progression rapide (mais plafonnent depuis 3 ans). Les exportations vers le Koweït n'ont augmenté sensiblement qu'en 1967 et, à l'inverse des oranges, la Jordanie maintient le niveau de ses importations.

- Pays de l'Est

Les exportations se répartissent entre 7 pays, chacun ayant tendance à augmenter progressivement sinon régulièrement ses achats.

- Europe Occidentale

Les exportations sont faibles mais on note des courants épisodiques.

On notera que les exportations vers les pays de l'Europe de l'Est ou vers les pays arabes progressent à peu près parallèlement.

2.3.4. Autres fruits (cf. tableau 7 en annexe)

. Autres agrumes

Il s'agit essentiellement des pamplemousses. Ils sont exportés, pour les 2/3 environ, en Allemagne Orientale et, pour 1/3, dans les pays arabes, essentiellement la Syrie puis la Jordanie et l'Arabie Séoudite. Les exportations sont encore à un niveau faible, mais en progression régulière, aussi bien vers l'Allemagne que vers les pays arabes.

. Bananes

Les exportations se font essentiellement vers la Syrie, l'Irak et la Jordanie. Elles se maintiennent dans les deux premiers pays, mais sont en nette diminution dans le troisième (concurrence de la production locale).

Les exportations vers l'Arabie Séoudite et le Koweït sont faibles par suite de la concurrence des autres pays producteurs (Somalie, Érythrie).

Les exportations vers l'Iran, qui peuvent être assez importantes (2.200 tonnes en 1965), sont irrégulières. On note d'autres courants commerciaux intéressants, en particulier vers la Libye et Chypre (malheureusement en baisse).

• Raisin de table

Le développement des exportations est assez récent et orienté, en quasi-totalité, vers les pays arabes. Quatre pays se partagent la majorité des exportations : l'Arabie Séoudite, la Jordanie, la Syrie et le Koweït. On note aussi quelques exportations (moins de 100 tonnes) vers le Soudan, la Libye, l'Éthiopie et les pays d'Afrique Noire et des essais vers la Grande Bretagne.

• Poires

Les exportations encore modestes sont assez irrégulières : 900 à 3.800 tonnes par an. Elles se répartissent de manière variable entre plusieurs pays : l'Arabie Séoudite, le Koweït, la Jordanie, la Syrie et l'Irak et, récemment, la Libye. Elles dépassent très rarement 1.000 tonnes par pays et par an.

• Fruits à noyau

Bien que la tendance soit à la hausse, les exportations sont, comme pour les poires, irrégulières et partagées entre les mêmes pays. La Syrie reste, pour la plupart de ces produits, en particulier culier pour les pêches, les cerises et les abricots, le principal débouché. L'Arabie Séoudite (prunes et pêches) et la Jordanie (néfles) viennent ensuite.

### 3. POSSIBILITES DES MARCHES EXTERIEURS POUR LES FRUITS DU LIBAN

الجمهورية اللبنانية

مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية  
مركز مشاريع ودراسات القطاع البعالي

#### 3.1. Analyse géographique

Les marchés du Liban peuvent être divisés en 4 zones

- l'Europe Occidentale
- l'Europe Orientale
- l'Afrique (à l'exclusion de la MU, de la Libye et du Soudan)
- le Moyen-Orient (y compris l'Iran, la KAO, la Libye et le Soudan).

Seuls l'Europe Occidentale et les pays du Moyen-Orient ont fait l'objet d'études approfondies. On voudra bien se reporter aux rapports par pays pour connaître les résultats de cette analyse. Les conclusions principales peuvent être résumées ainsi.

#### - Europe Occidentale (1)

Le marché occidental est un marché très vaste mais très difficile du fait de l'abondance de la production européenne et méditerranéenne et de la très vive concurrence qui règne entre les pays producteurs.

Pour pouvoir y jouer un certain rôle et vendre à des prix qui soient rémunérateurs, il faut pouvoir approvisionner rapidement le marché, d'une manière régulière, en produits de qualité constante.

Compte tenu de la priorité donnée aux marchés arabes et de l'irrégularité de la politique commerciale des exportateurs libanais, ceci n'a pas été le cas jusque maintenant.

Les possibilités semblent de toutes manières limitées pour les pommes et l'ensemble des fruits d'été du fait de la concurrence des productions locales (surtout France et Italie).

Il faut cependant noter pour ces derniers l'existence d'un marché restreint pour des fruits d'excellente qualité envoyés par avion hors saison, en particulier les cerises et le raisin précoce.

Malgré la concurrence de l'Espagne, du Maroc et de l'Israël, il n'y a pas de raison, par contre, pour que les oranges et citrons libanais ne puissent se vendre en Europe.

(1) Cf. Les rapports sur la CEE, la Grande Bretagne et les pays scandinaves et la note intitulée "résumé des principales conclusions".



Si le Liban pratique une politique de distribution régulière et une politique de qualité systématique, les citrons libanais, dont la qualité pourrait facilement concurrencer les citrons américains ou a fortiori ceux d'Italie, d'Espagne ou de Grèce, ont des possibilités de marché certaines.

Le seul problème est que les prix obtenus seront sans doute moins favorables que ceux obtenus sur les marchés arabes du Moyen-Orient.

Ajoutons que, à défaut de marchés réguliers, l'Europe Occidentale pourrait être considérée par le Liban comme marché d'appoint lorsque la production libanaise de pommes, d'oranges ou de citrons est particulièrement importante. Seul le marché européen est en effet assez vaste pour absorber rapidement des excédents appréciables de production, à condition que les prix soient favorables. Une telle politique de vente à bas prix en Europe se justifierait dans une optique d'assainissement des marchés du Liban et des pays du Moyen-Orient. Cette politique devrait être mise en œuvre par l'Office Fruitier sous forme de subvention ou d'exportation directe.

#### - L'Europe Orientale

Il est difficile de prévoir les orientations que prendront les politiques d'importation des pays de l'Est. On sait simplement que les importations d'agrumes de ces pays sont en pleine expansion et ont toutes chances de continuer à s'accroître.

Le Liban semble mal placé pour les oranges, les prix libanais étant considérés comme beaucoup plus élevés que ceux des autres pays méditerranéens (ce qui reste à vérifier).

Par contre, les citrons libanais sont très appréciés par les pays de l'Est et on peut penser que ce courant d'exportation est à même de se développer en même temps que la production libanaise. Il faut ajouter qu'en ce qui concerne les citrons, la concurrence est moins vive que pour les oranges.

Les pamplemousses du Liban commencent aussi à intéresser l'Europe de l'Est, en particulier l'Allemagne de l'Est (les seuls concurrents méditerranéens sont Israël et Chypre).

En ce qui concerne les pommes, étant donné l'importance de la production de ces pays, les importations ne reposent que sur des considérations d'ordre politique. Il en est de même pour les autres fruits pour lesquels on ne peut prévoir actuellement aucun débouché sérieux en Europe de l'Est.

## L'Afrique

Les possibilités de l'Afrique Noire sont probablement beaucoup plus limitées que ne le pensent les autorités libanaises, mais les prix obtenus peuvent y être intéressants.

Le problème principal est un problème de transport et de distribution. Il faudrait favoriser l'acheminement des marchandises par avion et recommencer les expériences d'affrètement de bateaux (pour les pommes) en améliorant la politique de distribution entre les différentes villes et pays, de manière à éviter la concurrence entre exportateurs libanais et la chute des cours du fait d'un excès d'approvisionnement.

## - Le Moyen-Orient (1)

Malgré les aléas des situations politiques, cette zone reste à terme le principal marché pour les fruits du Liban.

La consommation de fruits dans la plupart des pays de la zone, bien qu'en progression régulière, est en effet encore assez faible et certainement loin du niveau de saturation.

A titre d'exemple, la consommation des principaux fruits, pommes, agrumes, bananes, raisin et fruits d'été, reste inférieure à 20 Kg en Arabie Saoudite, en Libye, en Irak, au Soudan (chiffre de 1965, cf. détails en annexe, tableau 7).

On remarquera que, parmi ces quatre pays, trois pays sont des pays pétroliers ou l'augmentation récente et à venir des revenus doit nécessairement entraîner une augmentation rapide de la consommation de fruits, qui est de 67 Kg au Koweït par exemple.

On peut penser par ailleurs que, au fur et à mesure où le niveau de vie augmentera dans l'ensemble de ces pays, la consommation de fruits locaux traditionnels (dattes, raisin, figues, grenades) aura tendance à baisser au profit des fruits nouveaux importés.

Or, dans cette zone, le Liban est pratiquement le seul pays producteur important ayant une gamme de production presque complète et une qualité de fruits reconnue supérieure à la plupart des productions locales.

Le seul concurrent potentiel important est l'Irak, mais la consommation locale encore faible (27 Kg en 1965) devrait absorber les augmentations prévues de la production de ce pays.

---

(1) cf. les rapports Syrie, Jordanie, Irak, Arabie Saoudite, Koweït, Soudan, Iran, Libye et République Arabe Unie.

La conjonction de ces facteurs favorables justifie la priorité à accorder aux pays du Moyen-Orient sur les autres marchés mondiaux.

Certes, il reste l'incertitude des politiques économiques et des rélémentations douanières. Mais on peut dire que celles-ci évolueront sous la pression de la demande et ce doit être un des objectifs prioritaires du gouvernement libanais que d'amener cette évolution favorable des réglementations.

Il suffirait que des grands pays comme la République Arabe Unie, l'Iran, le Soudan ou l'Irak libéralisent tant soit peu leurs importations pour que le Liban double ou triple ses possibilités d'exportation.

x x x

A l'issue de l'analyse quantitative et qualitative par pays, un essai de synthèse économétrique a été effectuée (1).

Il s'agit là surtout d'un exemple méthodologique qui devrait être affiné au fur et à mesure ou des renseignements statistiques plus précis seront disponibles.

Les résultats auxquels cette étude aboutit, sont cependant très intéressants et vont dans le sens des commentaires ci-dessus.

On en donnera simplement deux conclusions (2).

La consommation de fruits (pommes, agrumes, raisin, bananes, autres fruits d'été) par habitant augmenterait de la manière suivante, dans ces différents pays.

	<u>1965</u>	<u>1975</u>
Syrie	60,1	64,5
Arabie Saoudite	17,2	28,0
Jordanie	97,9	97,6
Irak	20,1	28,3
Libye	31,1	46,1
RAW	22,6	28,0

Compte tenu de ces augmentations de la consommation et de l'évolution des productions locales, les importations nettes de ces 6 pays passeraient de 199.000 tonnes en 1965 à 543.000 tonnes en 1975 (3).

- 
- (1) Etude économétrique de la demande de fruits dans les pays du Moyen-Orient, mai 1968
- (2) L'étude a également montré qu'il existait une relation entre la consommation de fruits par habitant, le revenu et le taux d'urbanisation
- (3) Sous réserve d'une libéralisation des importations.

Dans la synthèse succincte par produit qui suit, les données de l'analyse économétrique ont été rectifiées en tenant compte des conditions du marché local et des tendances récentes.

### 3.2. Synthèse par produit

#### 3.2.1. Perspectives du marché des pommes (cf. tableau 9 en annexe)

Les tableaux 8 et 9 montrent que la consommation par tête dans les pays du Moyen-Orient n'est élevée qu'en Jordanie et au Koweït. Dans les autres pays, la consommation n'a manifestement pas atteint son taux de saturation. Elle est particulièrement faible en République Arabe Unie et au Soudan et même dans des pays "riches" comme l'Arabie Saoudite et la Libye.

On peut donc s'attendre à ce que la consommation et les importations continuent à augmenter fortement dans ces deux derniers pays (c'est d'ailleurs ce qui a été observé en 1966 et 1967). Nous avons prévu un accroissement des importations respectivement de 19.000 à 31.000 tonnes pour l'Arabie Saoudite, 12.000 à 15.000 tonnes pour la Libye en 1975 par rapport aux niveaux de 1965. Notons que ces chiffres sont basés sur des perspectives de consommation par tête qui n'ont rien d'exagéré : 5,9 à 6,8 Kg pour l'Arabie Saoudite et 3,8 à 10 Kg pour la Libye.

Compte tenu du niveau important déjà atteint, l'augmentation des importations du Koweït devrait être moins importante : 3.000 à 6.000 tonnes. Il en est de même de la Jordanie où les importations devraient, ou rester au même niveau ou légèrement augmenter.

L'Irak, dont la consommation n'est que de 5,6 Kg par habitant, pourrait facilement accroître ses importations de 5.000 à 15.000 tonnes si le contingentement des importations était levé.

Seules les perspectives concernant la Syrie sont moins favorables compte tenu de l'augmentation prévisible de la production de ce pays. Cependant, la consommation est encore modeste (6,6 Kg par habitant) et l'augmentation de la production locale favorisant l'augmentation de la consommation, les importations pourraient rester au même niveau si de nouvelles restrictions à l'importation ne sont pas créées.

En faisant le bilan de ces six pays, il apparaît que les importations nettes de cet ensemble en 1975 devraient atteindre entre 120.000 et 165.000 tonnes contre 89.000 tonnes en 1965.

La part du Liban, étant donnée la faible concurrence que les fruits libanais sont susceptibles de rencontrer dans ces pays (Iran et Koweït, Italie, France, Grèce en Libye), pourrait s'élever à 105.000 - 150.000 tonnes. A ce montant, il faut ajouter les possibilités d'exportations vers les autres pays.

Celles-ci paraissent très faibles dans les pays d'Europe Occidentale mais, comme nous l'avons déjà indiqué, ce marché très vaste pourra toujours éponger des excédents de production à bas prix (en particulier Grande Bretagne et Allemagne).

Les exportations vers l'Europe de l'Est varient entre 1.000 et 12.000 tonnes. L'augmentation de la production, tant en URSS qu'en Allemagne, Bulgarie et Roumanie, ne devrait pas favoriser les exportations libanaises sauf si celles-ci s'effectuent sous le biais de décisions purement politiques.

Les exportations vers les pays d'Afrique Noire et l'Ethiopie (500 à 1.000 tonnes actuellement) pourraient sans doute être développées si l'organisation des exportations vers ces pays était meilleure.

Enfin, il reste trois grands pays : le Soudan, la République Arabe Unie et l'Iran où les importations sont actuellement faibles ou nulles, mais où le potentiel d'importation est très grand pour peu que les restrictions à l'importation soient adoucies.

Rappelons que la consommation de pommes n'est que de 0,2 Kg au Soudan et en République Arabe Unie et de 2,1 Kg en Iran. Par ailleurs, la population de ces pays, respectivement 17 millions, 40 millions et 30 millions en 1975, peut entraîner des besoins d'importation très grands, même si la consommation par tête reste faible, à condition que ces importations soient permises...

A titre indicatif, si la consommation par tête atteignait 2,2 Kg au lieu de 0,2 actuellement, les importations de la République Arabe Unie atteindraient 82.000 tonnes en 1975 !

Les exportations vers les autres pays arabes du Golfe devraient augmenter parallèlement au développement de ces pays sans, pour cela, atteindre des chiffres considérables (probablement 2.000 à 3.000 tonnes).

En conclusion et sous réserve que les restrictions à l'importation soient partiellement levées en Irak et au Soudan et que de nouvelles restrictions ne soient pas créées dans les autres pays, les exportations libanaises pourraient atteindre 120.000 à 170.000 tonnes en 1975.

La levée des restrictions en Egypte et en Iran pourrait même augmenter ces chiffres très sensiblement.

Ces résultats se situent de part et d'autre du chiffre retenu au paragraphe 1.4. pour le disponible exportable, soit 155.000 tonnes. Les perspectives ne sont donc pas aussi mauvaises qu'on pourrait le penser de prime abord, l'avantage du Liban étant d'être le principal producteur de pommes de la zone en ayant une qualité de fruits pour le moment très supérieure à la production locale des différents pays, le dynamisme des exportateurs faisant le reste. Il reste cependant une part d'incertitude qui tient à la manière dont évolueront les relations économiques et politiques entre le Liban et ses marchés actuels ou potentiels.

### 3.2.2. Perspectives du marché des oranges et mandarines (cf. tableau 10 en annexe)

Comme pour les pommes, la consommation est élevée en Jordanie et au Koweït (plus de 20 kg par habitant). Elle est moyenne en Syrie et en République Arabe Unie, très faible en Irak, au Soudan et en Iran (cf. tableaux 8 et 10 en annexe).

Le principal marché, la Syrie, est susceptible d'augmenter très sensiblement ses importations (40.000 à 50.000 tonnes) car la production locale est peu importante et ses possibilités de développement à court terme limitées.

L'Arabie Saoudite, deuxième marché en importance, ne consomme que 5,5 kg par habitant et devrait aussi accroître fortement ses importations (30.000 à 40.000 tonnes).

Les possibilités du Koweït, compte tenu du niveau actuel déjà atteint, sont plus faibles (4.000 tonnes).

En sens inverse, la Jordanie, dont la production doublera dans la prochaine décennie, devrait réduire ses importations aux seules oranges tardives et devenir en outre un exportateur important (20.000 tonnes) en même temps un concurrent sérieux du Liban sur les marchés du Golfe arabe (1).

Le total de ces quatre pays donne un marché potentiel de 117.000 à 169.000 tonnes pour lequel la part du Liban pourrait atteindre 110.000 à 160.000 tonnes (en dehors de la Jordanie, les seuls concurrents possibles sont l'Iran et la République Arabe Unie).

---

(1) Il s'agit ici de l'ensemble de la Jordanie, y compris les territoires présentement occupés. On n'a pas tenu compte des conséquences que l'occupation pourrait éventuellement avoir sur l'entretien et la préservation des plantations.

Le disponible exportable de 122.000 à 130.000 tonnes (cf. paragraphe 1.4.) devrait donc pouvoir s'écouler facilement d'autant que des possibilités existent aussi en Irak, en Iran, en Libye et au Soudan, bien que les importations de ces pays soient actuellement faibles ou nulles du fait des restrictions douanieres. La consommation d'oranges y est en effet très faible, respectivement 2,3, 1,9, 5,1 et 1,3 Kg, et la qualité de la production locale très moyenne (1).

La production de la République Arabe Unie est théoriquement amenée à se développer sensiblement, mais l'excédent de production devrait pouvoir être absorbé facilement par le marché local. Le Liban peut s'attendre cependant à une concurrence des oranges égyptiennes dans des pays comme le Soudan et l'Arabie Séoudite, voire même la Syrie.

Il est peu probable que le Liban puisse développer ses exportations d'une manière rémunératrice en Europe Occidentale où la concurrence est extrêmement vive entre l'Espagne, le Maroc et Israël. À noter cependant le développement de la consommation de clémentines dans l'ensemble des pays européens, qui peut représenter à terme un marché intéressant pour le Liban.

Le marché des pays de l'Est est en pleine croissance (c'est d'ailleurs le seul marché qui soit en augmentation actuellement) ; la position du Liban n'est cependant pas très favorable par rapport à l'Algérie, à la Grèce ou à la Turquie qui exportent à très bas prix.

En conclusion, les perspectives ne sont pas non plus trop défavorables pour les oranges et mandarines libanaises. Seules les productions jordaniennes et égyptiennes risquent de concurrencer le Liban sur les marchés du Moyen-Orient. Encore faudrait-il connaître les répercussions que l'occupation de la Jordanie aura sur la production de cette zone (2).

---

(1) La diminution de la production d'oranges en Libye, du fait de la concurrence des activités pétrolières, devrait d'ailleurs permettre les importations à très court terme

(2) Voir rapport sur la Jordanie pour les conséquences à court terme de l'occupation sur les importations et exportations jordaniennes.



### 3.2.3. Perspectives du marché des citrons et pamplemousses

- En ce qui concerne les citrons, les perspectives pour les pays du Moyen-Orient sont assez proches de celles des oranges ; augmentation des besoins d'importation en Syrie (7.000 à 10.000 tonnes) et en Arabie Saoudite (4.000 tonnes), diminution des importations de Jordanie encore que, pour ce dernier pays, la situation pour les citrons libanais soit plus favorable que pour les oranges.

On peut prévoir pour ces trois pays, plus le Koweït, des importations de l'ordre de 30.000 à 40.000 tonnes en 1975 contre 17.000 tonnes en 1965.

De plus, l'Irak et la Libye, dont la consommation de citrons ne dépasse pas 0,6 Kg par habitant, sont également en mesure d'importer de 8.000 à 18.000 tonnes de citrons pour peu que les importations soient autorisées.

A l'inverse, la concurrence de l'Iran et de la République Arabe Unie ne devrait pas encore se faire sentir énormément.

En dehors des pays du Moyen-Orient, les pays de l'Est augmentent régulièrement leurs importations de citrons libanais et rien ne peut nous faire penser que ce mouvement cessera prochainement (rappelons que les pays de l'Est absorbent actuellement 50% des exportations libanaises de citrons).

Comme il apparaît aussi que les perspectives pour les citrons libanais sont très favorables en Europe Occidentale, on peut conclure que le disponible exportable prévisible en 1975, soit 41.000 à 43.000 tonnes, sera inférieur aux possibilités réelles d'exportations du Liban que l'on a raisonnablement évaluées à 60.000-80.000 tonnes.

- Les possibilités, en ce qui concerne les pamplemousses, sont beaucoup moins précises, ne serait-ce que parce que les chiffres d'importation ou de production ne sont pas toujours distingués dans les statistiques.

Quatre facteurs sont à prendre en ligne de compte :

- La République Arabe Unie et le Soudan sont des producteurs importants et peuvent envisager des exportations vers d'autres pays arabes. L'Arabie Saoudite est elle-même un petit producteur de pamplemousses.
- Dans les autres pays comme la Syrie ou la Jordanie, ce fruit est relativement nouveau, donc peu consommé.



- L'Allemagne de l'Est importe actuellement plus de la moitié des exportations libanaises (1.600 tonnes sur 2.500 tonnes exportées). Compte tenu du fait que dans ce pays comme dans les autres pays de l'Europe de l'Est la consommation de ce fruit est nouvelle, il est difficile d'évaluer les possibilités d'exportation vers cette zone.
- L'Israël a une position dominante dans le commerce mondial des framboises. Chypre et les U.S.A. sont des fournisseurs beaucoup moins importants de l'Europe Occidentale. Le nombre relativement peu important de pays producteurs et exportateurs peut donc inciter le Liban à s'intéresser à ce marché en pleine expansion.

En conclusion, un développement modéré de cette culture pourrait être envisagé au Liban.

#### 3.2.4. Perspectives du marché du raisin

La situation est difficile à appréhender du fait de l'absence de statistiques sérieuses de production et des difficultés d'évaluation de la part consommée en raisin de table ou transformée en vin, arack ou raisins secs.

A terme, il est probable que, pour le raisin de table, les trois seuls pays importateurs du Moyen-Orient seront l'Arabie Saoudite, le Koweït et la Libye, où la consommation est encore assez modeste, respectivement 2,1, 3,3 et 4,6 Kg par habitant. Le marché potentiel de ces pays peut être évalué entre 10.000 et 15.000 tonnes en 1975, ce qui est relativement faible.

On peut s'attendre sur ces marchés à une forte concurrence de la part des pays producteurs de la zone en particulier Syrie, Iran, République Arabe Unie et même Jordanie. Les prix du raisin libanais seront difficilement concurrentiels avec les prix du raisin de ces pays, mais la qualité du raisin libanais et son excellente conservation devraient lui permettre de garder une part non négligeable de ce marché, en particulier en fin de saison.

Il existe également un petit marché pour des raisins précoces (juin - juillet) en Europe Occidentale. Ce marché est actuellement tenu par Chypre et la Grèce.

Les possibilités d'exportation en Afrique (Soudan et Afrique Noire) sont faibles, mais la politique d'approvisionnement par avion de ces pays vaut d'être maintenue.

### 3.2.5. Perspectives du marché de bananes

Les besoins d'importation des bananes des pays du Moyen-Orient pourraient facilement atteindre 100.000 à 150.000 tonnes en 1975.

Sur les marchés du Koweït et de l'Arabie Séoudite en pleine expansion, le Liban pourra difficilement concurrencer la Somalie, l'Éthiopie ou le Soudan.

On peut craindre la concurrence de ces mêmes pays sur deux autres marchés potentiels importants : l'Irak et l'Iran dont la consommation par tête n'est actuellement que de 0,7 à 0,1 Kg. La possibilité de transport par route dans ces pays reste quand même un avantage pour le Liban. Ajoutons qu'en ce qui concerne l'Iran, en dépit du risque de concurrence extérieure, la banane reste la meilleure possibilité de marche, étant donné la quasi-absence de production locale.

Le développement de la production de bananes en Jordanie devrait entraîner une diminution des exportations vers ce pays, voire le développement des exportations jordaniennes de ce même fruit.

En définitive, les perspectives les meilleures demeurent en Syrie, où les importations pourraient atteindre 15.000 à 20.000 tonnes en 1975 (consommation par tête actuelle : 0,9 Kg).

Deux autres marchés pourraient être envisagés par le Liban : la Libye qui devrait importer 3.000 à 15.000 tonnes en 1975, et la Turquie qui, comme l'Iran, ne produit pratiquement pas de bananes.

Les perspectives régionales, pour peu que des pays comme la Turquie et l'Iran acceptent l'importation des bananes libanaises pourraient donc être assez favorables.

### 3.2.6. Autres fruits d'été

Les remarques précédentes sur l'imprécision des informations de base s'appliquent également aux fruits à noyau, aux poires et autres fruits d'été.

L'Arabie Séoudite et la Libye ont des niveaux de consommation encore assez faibles, respectivement 1,9 Kg et 0,9 Kg par habitant et représentent donc des marchés potentiels importants. En fait, dans l'optique d'une diversification de la consommation, le marché de ces fruits devrait se développer dans tous les pays du Moyen-Orient.

Les productions locales augmenteront parallèlement, mais la qualité des fruits du Liban, qui est en général excellente, devrait lui permettre de profiter en partie de cette augmentation de consommation. Ajoutons que le Liban bénéficiera souvent de l'avantage d'une production en général plus tardive par rapport à la production locale. Par contre, on peut craindre une certaine concurrence des fruits iraniens dans la péninsule arabique. Le problème principal reste lié à la difficulté du transport et de la conservation.

Les nèfles, qui arrivent très tôt en saison, les amandes vertes et les cerises ont de très bonnes possibilités d'expansion. La situation est actuellement moins nette pour les pêches et il semble peu probable qu'il y ait des débouchés accrus pour les abricots (concurrence de la Syrie et de l'Iran).

On peut enfin escompter une augmentation de la consommation de poires et de bonnes possibilités existent pour les poires libanaises en particulier.

#### 4. CONCLUSIONS

L'étude des marchés extérieurs pour les fruits libanais nous amène à formuler des conclusions de trois sortes :

- sur les possibilités d'écoulement de la production libanaise au cours de la prochaine décennie
- sur l'orientation à donner à la production en fonction de ces marchés
- sur la politique commerciale à suivre pour conquérir ces marchés.

##### 4.1. Écoulement du disponible exportable prévu pour 1975

L'augmentation prévisible de la production de fruits libanais, en particulier des pommes et des agrumes, pouvait laisser craindre à terme de sérieuses difficultés d'écoulement. En fait, les marchés susceptibles d'absorber ces excédents existent et il ne devrait pas y avoir de problème majeur pour peu qu'une politique intelligente soit suivie et une organisation sérieuse mise en place.

En ce qui concerne l'Europe, il faut tout d'abord dire que, dans le contexte actuel du producteur-commerçant indépendant et compte tenu des difficultés et de la concurrence du marché européen, les possibilités de vente de fruits libanais sont faibles.

La raison en est moins l'insuffisance du marché potentiel de cette zone que la mentalité et la stratégie des exportateurs libanais. En effet, le commerçant libanais préfère toujours vendre, ou spéculer sur les possibilités de vendre, à un prix plus élevé dans les pays du Moyen-Orient que de prendre seul le risque d'expédition vers l'Europe sans connaître à l'avance le revenu qu'il peut en espérer. Ceci se justifie d'autant plus que l'acheminement est long, que la marchandise risque de se détériorer en cours de voyage et arriver en définitive à un moment peu opportun.

Par ailleurs, il faut dire que l'importance des productions locales européennes, en particulier de pommes, et la puissance des organismes expéditeurs tels que le Citrus Board d'Israël ou l'OCE du Maroc rendent la concurrence en Europe extrêmement vive et que, de ce fait, les prix y sont relativement bas, donc peu attractifs pour les libanais.

On peut donc penser que, dans les conditions actuelles, les ventes vers l'Europe Occidentale, quels que soient les efforts entrepris par le gouvernement ou l'Office Fruitier continueront à ne représenter que des quantités marginales et ne joueront qu'une influence secondaire sur la situation du marché des fruits Libanais (1). Ajoutons cependant que des possibilités intéressantes existent (qu'il serait bon d'encourager au moins à titre d'essai) pour les citrons libanais, pour les cerises et le raisin précoce expédiés par avion.

Il est plus difficile d'évaluer les possibilités de marché de l'Europe de l'Est. On peut simplement dire que la situation semble favorable pour les citrons, moins pour les pommes et les oranges.

En définitive, on constate que la zone du Moyen-Orient (Libye et Iran compris) reste le principal marché naturel et potentiel pour les fruits du Liban, et les perspectives de ce marché sont en fait assez bonnes.

En effet, la consommation de fruits libanais de ces pays est loin d'avoir atteint son niveau de saturation et ceci, d'autant plus que l'on assistera probablement dans l'avenir à un phénomène de substitution de fruits locaux traditionnels vers les autres fruits.

Par ailleurs, le Liban reste le principal exportateur de fruits et un fournisseur privilégié de cette zone. Sa gamme de production est plus vaste, ses fruits de meilleure qualité et ses exportateurs sont plus dynamiques. Les possibilités de concurrence des pays à l'intérieur de la zone sont limitées (agrumes et bananes de Jordanie, raisin et fruits à noyau d'Iran, agrumes et raisin de République Arabe Unie) et ceci d'autant plus que la demande locale de ces pays est en expansion et loin d'avoir atteint son maximum (sauf peut-être pour la Jordanie).

La première conclusion à tirer est donc qu'il existe dans les pays du Moyen-Orient un marché potentiel susceptible d'absorber facilement la production libanaise. Encore faut-il que le Liban encourage cette demande latente par une action de promotion systématique, une surveillance stricte de la qualité, une meilleure organisation de la distribution et une action politique constante visant à lever les restrictions à l'importation, en particulier dans les pays à forte population comme la République Arabe Unie, l'Iran, le Soudan et l'Irak.

---

(1) Cette situation pourrait cependant changer si le Liban envisageait une politique d'écoulement des excédents à bas prix, soit sous forme de subvention aux exportateurs, soit par vente directe de l'Office Fruitier (cf. paragraphe 4.3.).

#### 4.2. Orientation des plantations nouvelles

Envisageons les fruits, espèce par espèce ; les pommes tout d'abord. Etant donné le niveau atteint par la production libanaise et l'incertitude de certains marchés du fait des restrictions à l'importation, il serait prudent de ne pas encourager l'augmentation des plantations de pommiers. Ceci n'est pas définitif et pourrait éventuellement changer si des circonstances favorables apparaissaient comme l'ouverture des marchés de la République Arabe Unie et de l'Iran aux pommes libanaises.

Pour le moment, il faudrait donc envisager une limitation des plantations aux zones les plus productives et encourager les mesures permettant l'augmentation des rendements et la diminution des coûts unitaires (1).

Sur le plan des variétés, la Starking semble plus favorable que la Golden, compte tenu des préférences des pays arabes. D'autres variétés pourraient être encouragées en particulier des variétés précoces et éventuellement des variétés vertes du type Granny Smith ou Newton très appréciées dans les pays d'Europe du Nord.

Enfin, il serait bon d'étudier une fois pour toutes la fiabilité d'une industrie de jus et de compote de pommes, en particulier en faisant des essais de produits et en testant l'acceptabilité de ceux-ci par les consommateurs arabes.

En ce qui concerne les agrumes, nous avons vu que les perspectives étaient très bonnes pour les citrons que l'on pourrait donc encourager en premier lieu. On pourrait aussi développer les plantations de clémentines-satsumas, de pamplemousses et d'oranges Valencia Late. Ces dernières ont en effet l'avantage de venir plus tard en saison, à une époque où les productions locales de pays comme la Jordanie ou l'Irak sont déjà écoulées. De plus, elles se conservent très bien.

---

(1) Etant données les différences de rendements entre la montagne et la Bekaa, il semblerait donc souhaitable au premier abord de développer les pommiers dans la Bekaa. En fait, dans le contexte d'une répartition optimale des cultures, il serait peut-être plus valable de limiter l'extension des pommiers dans la Bekaa où d'autres cultures peuvent venir très bien, au profit de la montagne où le choix des cultures est plus restreint et où les pommiers ont une importance économique et sociale plus grande.

Les possibilités de vente des bananes du Liban sont assez favorables, à condition que l'on puisse régler les problèmes de maladie qui se posent actuellement.

Pour le raisin, la situation est beaucoup plus floue ; le développement des marchés extérieurs ne semble pas devoir être très important et on peut s'attendre par contre à une concurrence accrue de plusieurs pays producteurs. Il faudrait se limiter à encourager le développement de raisins hâtifs (juin-juillet) qui auraient de bons débouchés tant sur les marchés locaux que sur les marchés européens et les raisins tardifs à bonne résistance. Parmi ceux-ci, il serait intéressant de faire des essais de plantation de Regina (Italie) et d'Almeria-Ohanes (Espagne) actuellement très populaires dans les pays occidentaux.

Les fruits à noyau dont la consommation devrait se développer favorablement, peuvent être encouragés, en particulier les nêfles qui sont un des rares fruits disponibles en avril-mai et les cerises qui pourraient éventuellement être exportées en Europe.

À l'inverse, un développement excessif des abricotiers serait dangereux du fait de la concurrence de la Syrie et de l'Iran.

Un autre marché qui est appelé à se développer fortement est celui des poires. Le Liban pourrait augmenter ses plantations de poires tardives du type Passa, Crassane, Beurre Hardy, Comice ou Abbé Fétel.

Enfin, deux autres fruits dignes d'intérêt sont les amandes et les pistaches que le Liban importe encore. En dehors du marché intérieur, les perspectives sont également assez bonnes dans les pays arabes où les amandes vertes en particulier semblent assez appréciées. Le principal concurrent à affronter sur ces marchés serait l'Iran. De plus, malgré la concurrence de l'Iran pour les pistaches, de l'Espagne et de l'Italie pour les amandes, les marchés de ces produits dans les pays occidentaux ne sont pas fermés. La consommation de pistaches est en particulier en très forte augmentation aux États-Unis.

En conclusion, le Liban pourrait développer les bananes, les citrons, les oranges Valencia, les clémentines-satsumas et pampleousses, les cerises et les nêfles, le raisin hâtif et tardif, les poires en particulier les poires tardives, les amandes et les pistaches. Il faudrait par contre limiter les extensions de pommiers, de raisin de saison (sous réserve des besoins locaux et des possibilités de transformation) et d'abricotiers et encourager modérément les plantations de pêchers et de pruniers.

#### 4.3. Elements d'une politique commerciale pour les exportations des fruits

Comme nous avons eû l'occasion de le répéter plusieurs fois, le marché potentiel du Liban demeure le Moyen-Orient. Ceci étant fixe, il reste à suivre une politique susceptible de favoriser dans ces pays l'augmentation de la consommation de fruits en général, et de fruits libanais en particulier.

Tout l'effort des pouvoirs publics des organismes officiels, de l'Office Fruitier, des exportateurs et des producteurs doivent viser en priorité cet objectif.

A cet effet, les principales actions que l'on peut envisager sont les suivantes :

- l'action politique pour lever les restrictions à l'importation, éventuellement dans le cadre d'accords commerciaux ; ceci serait particulièrement important pour la République Arabe Unie, l'Irak, l'Iran et le Soudan (1)
- la promotion sous toutes ses formes de la consommation de fruits et des fruits libanais en particulier (2)
- l'amélioration de la distribution vers les centres secondaires de consommation
- la régularisation des expéditions pour éviter les chutes des cours (qui ne peut venir que d'une discipline librement consentie par les exportateurs)
- une meilleure information sur les prix et un meilleur suivi de ceux-ci.

Ces actions orchestrées et coordonnées par l'Office Fruitier ne nécessitent pas une modification des structures commerciales. Tout au plus, peut-on souhaiter de meilleurs contacts entre les exportateurs-producteurs et l'Office Fruitier de manière à ce que ces actions soient conçues et réalistes en tenant compte des connaissances de chacun et que les directives données par l'Office Fruitier soient mieux comprises et suivies.

- 
- (1) Il est évident que ce type d'action est effectué actuellement mais il n'apparaît pas toujours qu'une politique à long terme ait été fixée ; les actions ne sont pas toujours suivies (cf. la politique du Liban vis-à-vis du Soudan) et les efforts faits sont insuffisants ou insuffisamment répétitifs pour avoir une chance d'aboutir (cf. les relations avec l'Iran) On a plutôt l'impression d'une politique au jour le jour commandée essentiellement par les difficultés conjoncturelles d'écoulement.
- (2) A cet égard, les sommes réservées par l'Office Fruitier à la promotion en Europe ou les exportations sont quasi-nulles seraient certainement plus utiles pour promouvoir la consommation de fruits libanais dans les pays arabes.



En dehors du Moyen-Orient, l'objectif pour l'Europe Occidentale devrait être de maintenir un courant régulier relativement modeste de pommes et d'agrumes, par exemple vers Londres et Hambourg, de manière à pouvoir y écouler plus facilement les excédents de production lorsque la production libanaise sera particulièrement importante. Ce système aurait pour but de maintenir les prix des fruits libanais sur les marchés arabes en évitant des déséquilibres momentanés défavorables de l'offre et de la demande.

Une telle politique serait probablement plus facile à suivre par un Office Fruitier ayant un monopole des exportations vers l'Europe et des subventions ou ristournes pour financer cette campagne d'exportation.

ANNEXES

TABLEAU 1 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION LIBANAISE DE FRUITS (en tonnes)

	<u>1954-56</u>	<u>1964-66</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>
Agrumes	105.000	235.500	231.600	249.900
Oranges		152.500	148.600	163.900
Citrons		67.600	69.000	68.900
Autres		15.400	14.000	17.100
Pommes	27.000	114.700	115.100	104.000
Raisin	75.000	86.600	83.800	76.000
Bananes	22.300	25.700	25.300	29.300
Figues	21.600	16.800	14.700	11.700
Abricots	4.800	11.300	10.600	10.900
Pêches	3.600	8.600	9.500	5.400
Prunes	8.100	5.200	5.900	3.000
Poires	7.500	8.200	5.100	5.400
Nêfles	3.300	4.300	4.500	5.000
Cerises	2.400	5.900	6.900	4.300
Coings	2.300	1.600	1.800	1.100
Grenades	14.000	1.400	1.400	1.200
Amandes	2.800	2.200	2.400	2.400
Noix	300	400	500	400
Pignons de pins	200	1.100	1.100	1.100
Pistaches et noisettes	2	5	5	5
Fraises	100	500	500	500
Autres fruits		500	600	600
<u>Total</u>	<u>301.300</u>	<u>531.000</u>	<u>521.300</u>	<u>512.700</u>
Melons	28.000	25.000	32.500	15.200
Pastèques	4.000	3.200	3.500	2.900

Sources

- Statistiques Agricoles du Ministère de l'Agriculture
- Agricultural Statistics 1954-1966 op. cit.

TABEAU 2 : EVALUATION DE LA CONSOMMATION INTERIEURE - MOYENNE 1964-66

	<u>Production</u> <u>tonnes</u>	<u>Exportations</u> <u>tonnes</u>		<u>Consommation</u> <u>interieure</u> <u>tonnes</u>	<u>Consommation</u> <u>Kg par</u> <u>habitant (1)</u>
Agrumes	235.500	109.200	46,3	126.300	60,7
Oranges et autres agrumes	167.900	77.400	46,1	90.500	43,5
Citrons	67.600	31.800	47	35.800	17,2
Pommes	114.700	73.800	64,3	41.500	19,9
Raisin	86.600	2.300	2,6	83.200	42,4
Bananes	25.700	11.200	43,6	14.600	7
Poires	8.200	2.300	28	5.900	2,8
Prunes	5.200	700	13,5	4.500	2,1
Pêches	3.600	1.800	20,9	6.800	3,2
Nêfles	4.800	1.900	39,6	2.900	1,3
Abricots	11.300	300	2,6	11.200	5,3
Cerises	5.900	300	5	5.600	2,6
Figues	16.800	200	1,2	16.900	8,1
Coings	1.600	300	18,7	1.300	0,6
Grenades	1.400			1.400	0,6
<u>Total (*)</u>	<u>531.000</u>	<u>209.100</u>	<u>39,3</u>	<u>342.900</u>	<u>164,8</u>
Melons	25.000	100	0,4	57.200	27,5
Pastèques	3.200	100	3,1	7.300	3,8

(\*) Y compris autres fruits

(1) Sur la base d'une population de 2.080.000 habitants

Sources : Agricultural Statistics 1954-1966 op. cit.

TABLEAU 3 : EVOLUTION DES EXPORTATIONS 1958-1967 (en tonnes)

	<u>1958</u>	<u>1959</u>	<u>1960</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>
Oranges et mandarines	42.280	57.210	63.380	49.350	62.320	75.340	70.770	59.240	76.060	83.670
Citrons	7.590	10.300	17.740	18.320	18.400	28.050	23.490	34.700	37.050	39.880
Autres agrumes	40	100	320	350	730	870	1.400	1.300	2.200	2.470
<u>Total agrumes</u>	<u>55.910</u>	<u>68.110</u>	<u>81.440</u>	<u>68.520</u>	<u>87.950</u>	<u>104.260</u>	<u>95.660</u>	<u>116.420</u>	<u>115.350</u>	<u>126.020</u>
Pommes	19.780	41.370	41.650	45.030	50.310	43.500	63.930	79.830	77.690	99.020
Bananes	15.570	12.800	15.320	16.400	15.560	12.800	13.870	9.650	12.570	19.050
Raisins	140	410	500	480	880	1.280	1.590	2.540	2.350	5.250
Néfles	1.200	1.770	1.800	1.630	2.090	2.200	2.420	1.130	2.370	1.750
Pêches	40	1.950	1.030	2.570	2.110	1.420	2.960	1.130	1.190	3.090
Abricots		130	90	80	230	140	200	230	610	230
Prunes	30	2.420	790	1.280	540	420	770	550	510	1.040
Cerises	20	100	70	230	90	160	230	160	260	210
Poires	100	1.400	910	2.000	1.150	930	3.120	2.450	1.370	3.860
Coings	100	700	300	500	900	420	120	450	1.60	700
<u>Total (*)</u>	<u>94.300</u>	<u>131.700</u>	<u>144.700</u>	<u>139.300</u>	<u>163.200</u>	<u>169.800</u>	<u>187.300</u>	<u>220.100</u>	<u>219.300</u>	<u>251.300</u>
Melons						60	52	243	60	55
Pasteques						160	46	115	92	115

(\*) Y compris autres fruits

Source : Statistiques Pounièrières

TABLEAU 4 : EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE POMMES LIBANAISES (en tonnes)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Arabie Saoudite	2.510	3.506	3.164	3.503	5.131	5.531	6.650	13.631	15.521	22.015
Jordanie	3.760	7.233	2.645	12.197	12.216	12.563	18.552	21.534	16.999	18.749
Irak	1.412	11.441	12.205	10.724	5.957	5.449	10.091	15.352	14.268	15.170
Libye	(1)	(1)	(1)	(1)	3	10	451	2.870	7.941	9.926
Syrie	3.799	10.242	10.836	6.743	14.016	11.135	9.081	14.111	6.615	9.508
Koweït	659	1.145	934	1.049	448	371	1.192	2.129	2.825	7.675
Soudan	(1)	(1)	(1)	(1)	1.271	1.207	1.897	2.113	796	849
Autres	364	2.458	2.656	3.024	822	2.970	2.638	1.971	1.798	1.245
<u>Total Pays Arabes</u>	<u>15.104</u>	<u>37.275</u>	<u>39.490</u>	<u>39.243</u>	<u>39.870</u>	<u>39.344</u>	<u>52.610</u>	<u>70.991</u>	<u>58.679</u>	<u>25.310</u>
URSS		1.931	1.324	5.129	4.133	2.904	10.310	2.729	1.560	9.229
Allemagne de l'Est								1.170	1.739	2.370
Tchecoslovaquie							46	317	4.474	599
<u>Total Europe de l'Est</u>		<u>1.931</u>	<u>1.324</u>	<u>5.124</u>	<u>4.133</u>	<u>2.964</u>	<u>10.362</u>	<u>4.245</u>	<u>7.773</u>	<u>12.195</u>
Grande Bretagne					707	408	150	725	340	336
Autres					1.397	415	97	115	116	524
<u>Total Europe Occidentale</u>	<u>4.432</u>	<u>1.990</u>	<u>734</u>	<u>536</u>	<u>2.104</u>	<u>822</u>	<u>197</u>	<u>840</u>	<u>464</u>	<u>860</u>
Ethiopie							52	150	315	140
Autres						173	542	630	434	693
<u>Total Afrique</u>	<u>124</u>	<u>171</u>	<u>109</u>	<u>110</u>	<u>1.500</u>	<u>173</u>	<u>594</u>	<u>780</u>	<u>749</u>	<u>833</u>
<u>TOTAL</u>	<u>19.782</u>	<u>41.371</u>	<u>41.690</u>	<u>45.026</u>	<u>50.310</u>	<u>43.500</u>	<u>63.927</u>	<u>76.235</u>	<u>77.693</u>	<u>99.018</u>

(1) Chiffres inclus dans autres, si importations  
Sources : Statistiques Douanières.

TABLEAU 5 : EVOLUTION DES EXPORTATIONS D'ORANGES ET DE MANDARINES LIBANAISES (en tonnes)

	1953	1955	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Syrie	43.462	35.665	35.942	31.950	47.701	46.775	50.122	49.924	46.731	44.154
Arabie Saoudite	1.956	3.501	4.732	3.737	5.593	7.754	8.769	15.223	21.250	25.241
Liban	3.112	3.529	2.490	2.338	1.635	1.306	2.262	3.350	3.436	7.966
Jordanie	5.411	6.622	11.240	9.459	10.503	16.975	4.777	7.110	5.393	1.333
Irak	1	5	24			21	296	76	1.009	958
Soudan	(1)	(1)	(1)	(1)	449	503	542	282	14	9
Autres	262	315	1.879	1.067	1.212	669	646	1.276	1.414	1.315
<u>Total Pays Arabes</u>	<u>39.204</u>	<u>52.077</u>	<u>56.308</u>	<u>48.601</u>	<u>67.179</u>	<u>74.006</u>	<u>67.314</u>	<u>73.134</u>	<u>74.224</u>	<u>81.041</u>
Tchecoslovaquie	1.773	102	2.255	525	985		901	1.393	730	2.449
URSS	3.623	3.019	42	42			1.959		104	
Allemagne de l'Est	1.967	1.158	3.299	313	14					
Autres	270	629	416	277				226	2	
<u>Total Pays de l'Est</u>	<u>7.633</u>	<u>3.278</u>	<u>6.764</u>	<u>1.167</u>	<u>292</u>	<u>180</u>	<u>2.370</u>	<u>1.553</u>	<u>243</u>	<u>2.451</u>
<u>Total Europe Occid.</u>	<u>1.433</u>	<u>1.153</u>	<u>236</u>	<u>33</u>	<u>1.251</u>	<u>1.134</u>	<u>15</u>	<u>226</u>	<u>3</u>	<u>1</u>
<u>TOTAL</u>	<u>48.275</u>	<u>57.208</u>	<u>63.376</u>	<u>49.851</u>	<u>68.317</u>	<u>75.340</u>	<u>70.762</u>	<u>30.241</u>	<u>76.952</u>	<u>83.671</u>

(1) Si importations, incluses dans "autres"

Sources : Statistiques Douanières.

TABLEAU 6 : EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE CITRONS LIBANAIS (en tonnes)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Syrie	2.894	4.231	5.453	4.409	6.177	7.545	9.727	10.927	14.695	12.122
Jordanie	1.021	1.888	2.740	2.158	3.382	2.449	2.717	3.163	2.137	3.198
Arabie Séoudite	111	174	243	258	426	865	1.140	2.601	2.959	2.500
Koweït	175	258	342	414	193	167	332	790	318	1.170
Irak	17	26	62	30	65	38	52	15	628	386
Autres							44	90	86	97
<u>Total Pays Arabes</u>	<u>4.218</u>	<u>6.577</u>	<u>9.842</u>	<u>7.237</u>	<u>7.243</u>	<u>11.057</u>	<u>14.042</u>	<u>16.774</u>	<u>19.323</u>	<u>19.474</u>
Allemagne Orient.	375		1.229	3.361	670	4.061	2.746	5.325	4.804	4.419
Tchécoslovaquie	1.492	1.230	4.079	4.202	4.332	4.179	3.720	7.271	2.707	4.325
Roumanie		376	576	690	812	1.640	2.229	3.124	1.667	4.366
Pologne	66	453	924	787	598	2.554		639	4.272	2.980
Yougoslavie					365		434	219	477	1.723
URSS	1.098	11		1.154	517			310	4.710	1.604
Bulgarie	312	516								870
<u>Total Pays de l'Est</u>	<u>3.343</u>	<u>2.586</u>	<u>7.400</u>	<u>10.194</u>	<u>7.274</u>	<u>12.434</u>	<u>9.124</u>	<u>17.325</u>	<u>18.637</u>	<u>20.247</u>
<u>Total Europe Occid.</u>	<u>24</u>	<u>1.640</u>	<u>1.483</u>	<u>855</u>	<u>871</u>	<u>4.553</u>	<u>332</u>	<u>797</u>	<u>63</u>	<u>16</u>
<u>TOTAL</u>	<u>7.585</u>	<u>10.803</u>	<u>17.736</u>	<u>18.316</u>	<u>18.490</u>	<u>28.051</u>	<u>23.493</u>	<u>34.777</u>	<u>37.056</u>	<u>39.880</u>

Sources : Statistiques Douanieres.



TABLERAU 7 : DESTINATION DES EXPORTATIONS DES AUTRES FRUITS LIBANAIS EN 1967

(en tonnes)

	<u>Pêches</u>	<u>Nêfles</u>	<u>Prunes</u>	<u>Abricots</u>	<u>Cerises</u>	<u>Total fruits à noyau</u>
Syrie	1.358	686	245	148	134	2.571
Arabie Saoudite	774	59	377	45	13	1.268
Jordanie	306	588	100	33	20	1.047
Koweit	468	125	225	43	18	874
Irak	120	286	48			454
Autres arabes	55		37		14	106
<u>Total</u>	<u>3.089</u>	<u>1.750</u>	<u>1.044</u>	<u>276</u>	<u>207</u>	<u>6.366</u>

	<u>Bananes</u>	<u>Raisin</u>	<u>Poires</u>	<u>Coings</u>	<u>Pamplénousses et autres agrumes</u>
Syrie	6.148	1.163	451	512	667
Arabie Saoudite	351	1.771	1.310	53	64
Jordanie	1.724	1.306	645	103	56
Koweit	512	760	861	25	22
Irak	1.002	13	311	1	
Libye	277	12	200		
Soudan		58	15		
Autres arabes	3	56	48		11
Allemagne Orientale					1.640
<u>Total</u>	<u>10.045</u>	<u>5.254</u>	<u>3.859</u>	<u>695</u>	<u>2.468</u>

Sources : Statistiques Douanières.

TABLEAU 8 : ESTIMATION DE LA CONSOMMATION DE FRUITS PAR HABITANT DANS LES PAYS DU MOYEN-ORIENT EN 1965

	(Kg par habitant)									
	<u>Pommes</u>	<u>Oranges Mandarines</u>	<u>Citrons Pamplemousses</u>	<u>Pananes</u>	<u>Raisin (1)</u>	<u>Autres fruits divers</u>	<u>Total partiel</u>	<u>Figues Crenaudes Mangues Goyaves</u>	<u>TOTAL</u>	
Syrie	6,6	10,7	2,5	0,9	37,4	6,4	64,5	12,5	77,0	
Arabie Séoudite	3,2	5,5	1,8	2,7	2,1	1,9	17,2	0,7	17,9	
Jordanie	14,1	20,8	7,0	7,1	41,1	4,7	94,8	9,7	104,5	
Koweït	11,5	23,5	4,4	13,9	3,3	10,0	66,6		66,6	
Irak	5,6	2,3	0,6	0,7	6,2	4,5	19,2	4,9	24,7	
Libye	4,1	5,1	0,6	2,0	4,6	0,9	17,3	3,1	20,4	
Soudan	0,2	1,3	2,9	1,4			5,8	16,5	22,4	
R.A.U.	0,2	13,4	2,8	2,2	3,0	1,0	22,6	4,2	26,8	
Iran (2)	2,1	1,9	2,1	0,1	14,2	5,3	27,9	5,4	32,4	

(1) Y compris raisin transformé

(2) 1967

Sources

- Plan Vert, études des marchés extérieurs pour les fruits du Liban, rapports par pays
- Plan Vert, étude économétrique de la demande de fruits dans les pays du Moyen-Orient, mai 1966.

(5)

**TABLEAU 9 : ESTIMATION DES IMPORTATIONS TOTALES DE POMMES DU MOYEN-ORIENT EN 1975 (1)**

	Exportations	Importations	Consommation		Consommation	Production	Importations
	<u>Liban</u> <u>1965</u> <u>tonnes</u>	<u>nettes</u> <u>1965</u> <u>tonnes</u>	<u>par tête</u> <u>1965</u> <u>Kg</u>	<u>1975</u> <u>Kg</u>	<u>totale</u> <u>1975</u> <u>tonnes</u>	<u>locale</u> <u>1975</u> <u>tonnes</u>	<u>nettes</u> <u>1975</u> <u>tonnes</u>
Arabie Saoudite	13.200	12.900	3,2	5,9 6,8	33.000 44.500	1.100 1.200	31.900 (*) 43.300
Jordanie	21.500	23.300	14,1	11,6 14	32.000 38.700	9.000 7.500	23.000 (*) 31.200
Irak	15.900 (2)	25.800 (2)	5,6	7 7,5	70.000 76.000	40.000 35.000	30.000 41.000 (*)
Libye	2.900	5.400	4,1	8,5 10	19.000 21.700	15.000 1.500	17.500 (*) 20.200
Syrie	14.100	13.900	6,6	7,7 7,7	58.000 58.000	40.000 45.000	18.000 (*) 13.000
Koweït	2.100	5.400	11,5	14 20	8.200 11.600		8.200 11.600
TOTAL	69.700	86.700			220.200 250.500	96.600 35.200	123.600 165.300
Soudan	2.200	2.300	0,2	0,3 0,6	5.200 10.400		5.200 10.400
PAU		300	0,2	2,2	90.000	8.000	82.000
Iran			2,1	3,3 5	90.000 150.000	0,000 110.000	80.000

(1) 2 hypothèses ont été faites : l'une sur la base des calculs économétriques (\*), l'autre calculée en rectifiant ces données en fonction des conditions du marché local et des tendances récentes. On notera que, dans les 2 cas, les chiffres retenus pour la consommation par tête restent modestes.

(2) L'écart entre les deux séries statistiques s'explique essentiellement par le fait que les statistiques jordaniennes donnent des tonnages bruts.

Sources : étude économétrique et rapports par pays.

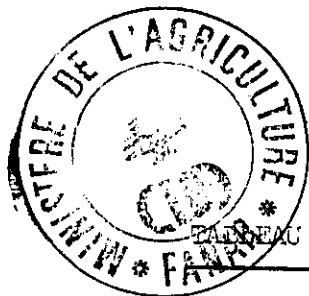
TABLEAU 10 : ESTIMATION DES IMPORTATIONS TOTALES D'ORANGES ET MANDARINES

DU MOYEN-ORIENT EN 1975 (1)

	Exportations	Importations	Consommation		Consommation	Production	Importations
	<u>Liban</u> <u>1965</u> <u>tonnes</u>	<u>nettes</u> <u>1965</u> <u>tonnes</u>	<u>par tête</u> <u>1965</u> <u>Kg</u>	<u>1975</u> <u>Kg</u>	<u>totale</u> <u>1975</u> <u>tonnes</u>	<u>locale</u> <u>1975</u> <u>tonnes</u>	<u>nettes</u> <u>1975</u> <u>tonnes</u>
Syrie	49.900	19.900	10,7	12,0 13,4	90.000 102.000	14.000 14.000	76.000 88.000
Arabie Saoudite	15.800	19.800	5,5	9,2 12	51.000 67.000	5.000 5.000	46.000 (*) 62.000
Koweït	3.300	11.000	23,5	2,5	15.000		15.000
Jordanie	7.400	6.200	20,8	24,3	67.000	63.000 87.000	4.000 -20.000
TOTAL	66.400	79.100			223.000 251.000	82.000 106.000	117.000 169.000
Irak	100		2,3	4,9	50.000	21.000 40.000	29.000 (*) 10.000
Soudan	300	1.000	1,3	2 3,4	34.000 53.900	31.000 32.000	3.000 26.000
Libye			5,1	15,2 14,9	33.000 28.000	15.000 20.000	18.000 (*) 8.000
RAU			13,4	15	600.000	600.000	
Iran			1,9	3,3 5	100.000 150.000	87.000 116.000	12.000 34.000

(1) cf. note tableau 9.

Sources : étude économétrique et rapports par pays.



(41)

TABLEAU 11 : ESTIMATION DES IMPORTATIONS TOTALES D'AUTRES AGRUMES

(CITRONS ET PAPELMOUSSES) DU MOYEN-ORIENT EN 1975 (1)

	Exportations	Importations	Consommation		Consommation	Production	Importations
	Liban 1965 tonnes	nettes 1965 tonnes	par tête 1965 Kg	1975 Kg	totale 1975 tonnes	locale 1975 tonnes	nettes 1975 tonnes
Syrie	11.070	12.100	2,5	3 3,3	22.500 25.000	2.900 1.200	19.600 23.800 (*)
Jordanie	3.220	2.900	7	7,5	20.700	19.000	1.700
Jordanie	3.220					13.000	7.700
Arabie Saoudite	2.050	2.200	1,8	2,3	13.000	6.500	6.500 (*)
Koweït	700	2.000	4,4	5	2.900		2.900
TOTAL	17.040	19.200			59.100 61.600	28.400 20.700	30.700 40.900
Irak		1.000	0,6	1,5	15.000	9.000 5.000	6.000 10.000 (*)
Libye			0,6	2 4,6	4.300 10.000	2.000 2.000	2.300 3.000 (*)
RAU			2,6	3,3	132.000	135.000	-3.000

(1) cf. note tableau 9.

Sources : étude économétrique et rapports par pays.

الجمهورية اللبنانية  
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية  
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام